



**Grandes cultures n° 34 - 08/11/2006 (5 pages)**

**Avertissements Agricoles  
Grandes Cultures**

**Céréales**

- **Pucerons** : les conditions sont encore favorables à leur multiplication

**Trèfle semences**

- **Sclérotinia** : intervention à prévoir

*Et aussi*

**Colza** :

- **Charançon du bourgeon terminal** : fin des interventions

**Céréales** :

- **Cicadelles** : fin du risque



**Prochain bulletin sur les résultats des notations de pyrales du maïs ; il sera édité fin novembre-début décembre**

**Colza**

**Stades** : 8 à 12 feuilles.

**Ravageurs**

**\*Charançons du bourgeon terminal** : les dernières captures ont été enregistrées lors des relevés du 30/10 (voir tableau page suivante).

**Fin des interventions insecticides.**

Pour info : les insectes **défoliateurs** (chenilles, tenthrèdes...) ne sont plus à craindre.

**Maladies**

**\*Phoma**

Infos du réseau de suivi : en l'absence de pluies, il n'y a pas de projections importantes de spores.

Au champ : on observe à Courtemaux (45) des attaques typiques de phoma en "pointe de crayon", sur les plus jeunes plantes de la parcelle (parcelle avec levées échelonnées ; une partie des plantes était à un stade sensible au moment des pics de projections de spores).

**Fin des interventions.**

Si une zone témoin a été laissée dans les parcelles traitées contre le phoma, il est possible de faire une notation :

- actuellement et en sortie d'hiver pour noter les attaques en "pointe de crayon" (pertes de plantes) ;
- fin mai, pour noter les nécroses au collet.

Pour info : présence d'oïdium.

**Céréales**

**Stades** : levée à 1 talle.

**Ravageurs**

**\*Pucerons**

A la tour à succion de Fleury les Aubrais, les captures sont en forte diminution (graphe 1 page 3) ; il n'y a pratiquement plus de captures depuis le 1er novembre (graphe 2 page 3).

Sur pots-pièges (graphe 3 pour Vornay -18- page 4), les plantes ont été peu colonisées entre le 30 octobre et le 6 novembre.



**D.R.A.F. CENTRE**  
Service Régional de la  
Protection des Végétaux  
93, rue de Curambourg  
45404 Fleury les Aubrais  
Tél. 02.38.22.11.11  
Fax 02.38.84.19.79  
SRPV.DRAF-CENTRE@  
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la Station  
d'Avertissements Agricoles  
de la Région CENTRE  
Le Directeur-Gérant :  
V. MORARD  
Publication périodique  
C.P.P.A.P. n° 00530 AD  
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collaboration  
avec la FREDON  
CENTRE (Art. L252-1 à  
L252-5 du Code Rural)



## Colza : captures de charançons du bourgeon terminal (CBT) en cuvette jaune

Dpt	Région agricole - Commune	CBT
18	<b>Champagne berrichonne</b>	
	Avord	1
	Lapan	0
	Rians	5
	St Loup des Chaumes	30
	Ste Solange	1
	Villeneuve sur Cher	10
	Vornay	0
	<b>Pays fort et sancerrois</b>	
	Ivoy le Pré	2
	Oizon (3 cuvettes)	2-10-2
	<b>Sologne</b>	
	Aubigny	0
	Ennordres	28
Méry es Bois	3	
Presly	12	
28	<b>Beauce</b>	
	Bonneval	6
	Chuisnes	2
	Le Puiset (2 cuvettes)	0
	Le Puiset (prox. rep)	0
	<b>Beauce dunoise</b>	
	Courbehaye (Ormoy)	2
	Viabon (Grandvilliers)	1
	Flacey	0
	<b>Drouais thymerais</b>	
	Ecublé (FM) et (MR)	2-2
<b>Faux perche</b>		
Chatelliers Notre D. (2 cuvettes)	2-2	
Chatelliers Notre Dame (près rep)	3	
36	<b>Boischaud du nord</b>	
	Bouges le Château	6
	Le Blanc	27
	Palluau/Indre	9
	Vicq/Nahon	0
	Luçay-le-Mâle	12
	Murs	0
	<b>Boischaud du sud</b>	
	Mâron	0
	Mosnay	55
	Sassierges St Germain	0
	<b>Champagne berrichonne</b>	
	Neuvy-Pailloux	(4)
	Vouillon	(2)
	<b>Brenne</b>	
	Jeu les Bois	5
	37	<b>Gâtines de Loches et Montrésor</b>
Chambourg		(0)

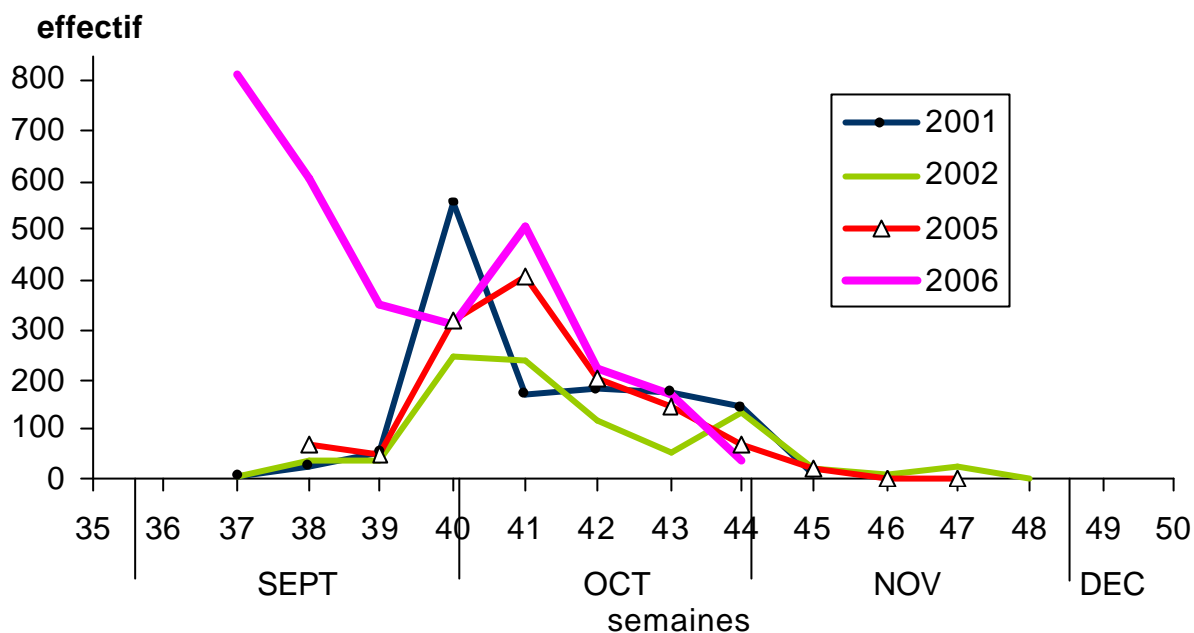
### Légende

(10) : pas de relevé récent

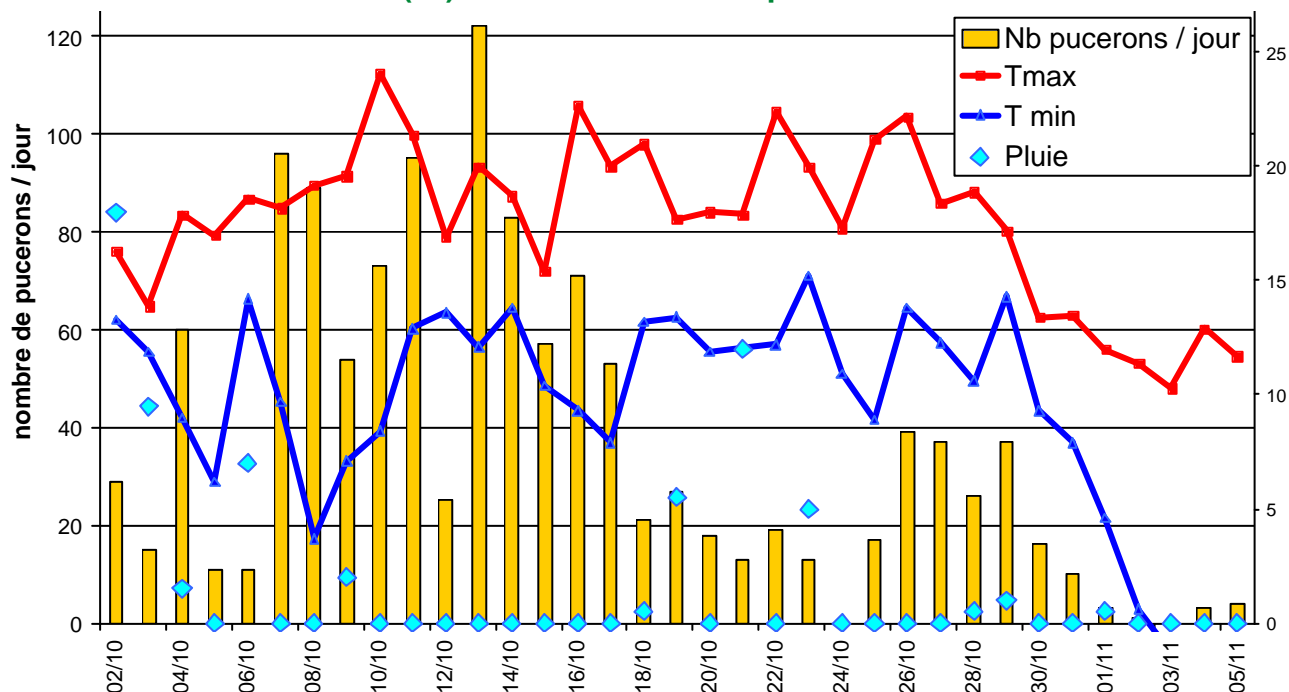
Dpt	Région agricole - Commune	CBT
37	<b>Gâtine tourangelle</b>	
	Autrèche	(0)
	Dame Marie les Bois	(0)
	Reugny	(0)
	<b>Région de Ste Maure</b>	
	La Chapelle Blanche	(0)
	<b>Richelais</b>	
	Chaveignes	(0)
	Tavant	(0)
	Lemère	(4)
	41	<b>Beauce</b>
Autainville		(0)
Oucques		(0)
Suèvres		0
Villefrancoeur		0
<b>Gâtine tourangelle</b>		
Prunay-Cassereau		0
St Martin des Bois		(0)
<b>Grande sologne</b>		
Souigny en Sologne		43
<b>Perche</b>		
Romilly du perche		0
<b>Perche vendomois</b>		
Savigny sur Braye		0
<b>Vallée et côteaux de la Loire</b>		
Courbouzon		1
<b>Vallée et côteaux du Loir</b>		
Montoire	0	
45	<b>Grande Beauce</b>	
	Charmont en B. (Gironville)	0
	Coudray	1
	Manchecourt (Echainvilliers)	1
	Neuville aux Bois	(7)
	<b>Gâtinais est</b>	
	Amilly	22
	Chateaurenard (2 cuvettes)	43-25
	Courtemaux	22
	Gy les Nonains	(20)
	La Cour Marigny (2 cuvettes)	13-(42)
	St Loup de Gonois	(13)
	Chuelles	24
	<b>Gâtinais ouest</b>	
	Treilles	18
	Yèvre le Chatel	(5)
	Boesses	(17)
<b>Orléanais</b>		
Vennecy	5	
<b>Val de Loire (Loiret)</b>		
Férolles	8	
<b>Berry</b>		
Poilly lez Gien	(0)	



**Graph 1 : Captures de *Rhopalosiphum padi* à la tour à succion de Fleury les Aubrais (45) - 2006**

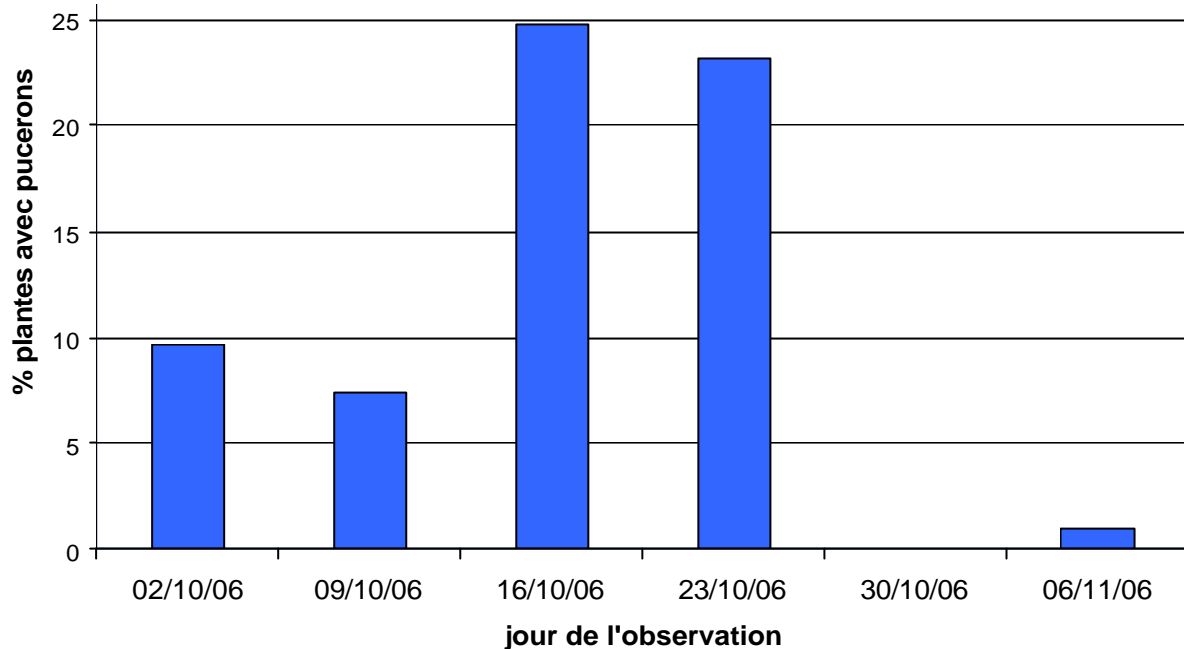


**Graphique 2 - Captures quotidiennes de *Rhopalosiphum padi* à la tour à succion de Fleury les Aubrais (45) et conditions climatiques - 2006**





**Graphe 3 : Pots-pièges - pourcentage de plantes porteuses de *Rhopalosiphum padi* à Vornay (18)**



Au champ, les conditions ont été très favorables à la multiplication des pucerons jusqu'à fin octobre :

- ainsi, les parcelles déjà infestées il y a 15 jours, actuellement à "2-3 feuilles" ou "début tallage", ont vu leurs populations augmenter de façon importante (10 % de plantes avec pucerons à Chatelliers ND -28-, 28 % à Courtemaux -45-, 23 % à la Cour Marigny -45-, 18 % à Souvigny en Sologne -41-, 26 % à Jeu-les Bois (orge) -36-);

- les parcelles à "1-2 feuilles" ont eu de faibles arrivées d'aîlés, et sont pour le moment peu infestées ; quelques exemples :

.18 : 3% de plantes infestées à Oizon, 3% à Ste Solange, 2% à Avord, 0% à St Loup des Chaumes ;

.36: 0% à Jeu-les-Bois, Mosnay, Le Blanc, Luçay le mâle ;

.41 : 0% à Villefrancoeur et Savigny sur Bray, 6% à Montoire, 2% à Romilly ;

.45 : 4% à Vennecy, 6% à Chilleurs aux Bois.

.28 : 1% à Oinville St Liphard, 4% à St Arnoult des Bois, 1% à Chuisnes.

Les conditions climatiques ne sont plus favorables au vol ; il n'y a donc pas de risque pour les parcelles levées début novembre. Par contre, les températures actuelles permettent encore la multiplication des pucerons présents. Il faudrait des températures négatives (- 7°C) pour les détruire.

**Les parcelles fortement infestées ont du être traitées.**

**Sur les parcelles faiblement infestées:**

- continuer la surveillance ;

- seuil d'intervention : 10 % de plantes porteuses ;

- pour des infestations proches du seuil (7-9 %), traiter après 10 jours de présence.

\***Cicadelles** : la baisse des températures a été défavorable aux cicadelles. On en observe encore quelques unes, mais il n'y a plus de risques pour les cultures.

## Maladies

Dans les parcelles à "3 feuilles- 1 talle", on trouve :

\***Sur orge** : présence d'helminthosporiose et d'oïdium.

\***Sur blé** : présence de rouille brune et d'oïdium.



## Trèfle semence

### Maladies

**\*Sclerotinia** - infos du réseau FNAMS - SRPV

Les premières **apothécies** (organes produisant les spores) ont été observées depuis le 26 octobre sur 3 des 8 sites d'observation mis en place dans le sud de la région (Lizeray, Brion, Levroux -36-).

Des **stipes** (stade préliminaire à l'apparition des apothécies) sont également observés sur quelques autres sites (St Michel de Volangis -18-, Reuilly -36-).

La situation n'a pas évolué depuis cette date.

***Il y a un risque de contamination, mais il reste modéré à ce jour ; toutefois, les cultures de trèfle incarnat, plus sensibles, doivent être protégées.***

***Utiliser un produit homologué pour l'usage trèfle porte-graine ; les plus efficaces sont :***

***- Topsin à 1.8 l/ha (produit systémique ; sa substance active, le thiophanate-méthyl, se décompose en carbendazime une fois qu'elle est absorbée par les feuilles)***

***- Rovral aqua flo, Sumisclex ou Kimono à 1.5 l/ha (imide cyclique, produits de contact).***

Rappel : le carbendazime n'est pas autorisé.

## Maïs

### Ravageurs

**\*Le point sur la chrysomèle des racines (*Diabrotica*)**

Il y a eu une seule capture enregistrée en France en 2006 : un individu a été capturé en Alsace, sur le territoire de la commune de Schwindratzheim le 28 août 2006, à proximité d'une sortie d'autoroute.

**\*Pour 2007 en Région Centre**

- La **zone tampon** reste la même qu'en 2006 (se reporter au bulletin n° 2 du 27/02/2006 pour connaître la liste des communes du Loiret et d'Eure et Loir situées en zone tampon).

- Dans cette zone tampon, les mesures de lutte sont obligatoires et resteront les mêmes en 2007 :

.Il y a **obligation de rotation** ; le maïs ne doit pas être cultivé plus d'un an sur deux sur une même parcelle;

.Il y a obligation de **contrôle des repousses de maïs**.

.Il est **interdit** d'utiliser du **maïs** dans les jachères **faune sauvage**.